L'ÉCLÉPANAIS

N° 52 / DÉCEMBRE 2026

Distribué par GRANEC

COMMUNE D'ÉCLÉPENS



LES VOEUX DU SYNDIC

Chères habitantes et chers habitants d'Eclépens,

A l'approche du temps de l'Avent et de ses lumières, il serait temps de prendre un moment pour ralentir nos rythmes de vie et de profiter de ces prochaines semaines pour partager des moments d'échange et de convivialité. Le « Calendrier de l'Avent » nous offre la possibilité de nous rencontrer dans notre village. La Municipalité adresse déjà un grand MERCI aux organisateurs ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui égaieront ce temps par des fenêtres décorées et par les chaleureux accueils. Que chacun se sente libre de partager ces moments privilégiés. Ce temps de l'Avent est un appel à faire preuve de solidarité envers les personnes isolées et les moins favorisés de notre société.

Les divers conflits mondiaux et leurs conséquences nous poussent à apprécier la Paix dont nous pouvons bénéficier dans nos régions. A l'échelle locale votre Municipalité travaille pour gérer les affaires courantes et pour trouver des solutions aux divers problèmes communaux dans esprit constructif, afin de garder un village vivant dans lequel le respect mutuel n'est pas un vain mot.

La Municipalité tient à adresser un tout grand MERCI à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour notre village au cours de cette année 2026.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et pour une nouvelle année 2027 riche en bons moments et en Bonne Santé.

Etienne Morier-Genoud

HORAIRES DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Déchetterie

Horaires déchetterie :

le samedi 26 décembre 2026 de 7h30 à 9h00 ouvert

le samedi 2 janvier 2027 fermé.

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

du 24 décembre 2026 au 11 janvier 2024 inclus.

Horaires de l'administration communale

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 à 17h30
	14h00 à 17h00 (juillet et août)
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	09h00 à 11h00
Vendredi	Fermé

FENÊTRES DE L'AVENT

Vous trouverez en page 9 de ce journal le calendrier des fenêtres de l'Avent du village.
Nous tenons d'ores et déjà à remercier tous les participants, ainsi que M. Luca Pescatore pour toute l'organisation.

TÉLÉTHON

A l'occasion du Téléthon 2026, la Société de Jeunesse tiendra un stand devant l'Auberge.

Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes

Téléthon

le samedi 5 décembre 2026

devant l'Auberge communale

Vous pourrez y déguster des boissons ainsi que de petites collations.
Le produit de ces ventes seront entièrement versés en faveur du Téléthon.
Venez nombreux les soutenir dans cette action.

NOËL DES CLASSES



Venez nombreux écouter la chantée de Noël le **lundi 21 décembre** dès 18h à la grande salle d'Eclépens et partager le thé de Noël.

Les fenêtres de l'école seront illuminées dès le 22 décembre 2026.

CULTES DE NOËL



Jeudi 24 décembre à 23h à Eclépens : Veillée de Noël

Vendredi 25 décembre à 10h à La Sarraz : Culte de Noël

IDEE DE CADEAU DE NOËL



TAXES COMMUNALES

Taxe déchetterie pour étudiants

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (Fr. 15.- au lieu de Fr. 80.-), à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage de l'année en cours soit déposée au bureau communal **avant le 15 janvier 2027.** Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis **chaque semestre**.

Paiements échelonnés

En cas de difficultés, il vous est possible à tout moment de demander un paiement échelonné des factures des différentes taxes communales en contactant la boursière communale Mme Amez-Droz :

par téléphone au 021 866 72 12 ou par mail à bourse@eclepens.ch

DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE



Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le déneigement des routes et des trottoirs communaux.
Nous vous prions de faire preuve de compréhension envers les employés chargés d'effectuer ce travail.

MACARONS - PARKING

Pensez à acheter votre macaron de parking pour 2027 ! Ils sont disponibles dès ce jour.

En vente au bureau communal au prix de CHF 360.- pour l'année.

N'oubliez pas que le bureau de l'administration communale sera fermé du 24 décembre 2026 au 11 janvier 2027 et pensez à anticiper votre achat 😊

RECENSEMENT DES CHIENS

Tous les propriétaires de chien(s) sont informés **qu'ils sont tenus d'annoncer au bureau communal** jusqu'au 15 février 2027 :



- les chiens acquis ou reçus en 2026;
- les chiens nés en 2026 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2026;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est à rappeler que chaque chien doit être muni d'une puce électronique pour identification. Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au contrôle des habitants.

Nous vous rappelons l'art. 30 du Règlement de Police qui stipule que toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public.
Merci également aux propriétaires qui se donnent la peine de ramasser les excréments de leur chien.

CARTE D'IDENTITE BIOMETRIQUE



Depuis 2021, les pays de l'Union européenne ne délivrent plus que des cartes d'identité biométriques. Le Conseil fédéral a récemment adopté une modification de l'ordonnance sur les documents d'identité, permettant l'introduction de la carte d'identité biométrique en Suisse.

A compter du 2 novembre 2026, les citoyennes et citoyens suisses devront commander la nouvelle carte auprès du Centre de Biométrie à Lausanne chargé de délivrer les cartes d'identité et les passeports.

La carte biométrique garantit aux voyageurs suisses de pouvoir continuer à se déplacer librement dans l'espace de l'UE à l'avenir. **Les cartes d'identité non biométriques délivrées avant l'introduction de la nouvelle carte d'identité biométrique pourront être utilisées pour voyager dans l'UE jusqu'à leur expiration.** De plus, le choix entre les deux cartes (biométrique et non biométrique) restera possible à l'avenir.

Seule la carte non biométrique (pour les personnes qui l'utilisent uniquement en Suisse) **pourra être délivrée par le contrôle des habitants à Eclépens.**

Une vidéo explicative décrivant les spécificités des deux types de cartes est disponible sur le site www.passeportsuisse.ch.

REGISTRE COMMUNAL DES ENTREPRISES - RAPPEL

Le registre communal des entreprises a pour mission de recenser l'ensemble des acteurs économiques de la commune. Sont inclus : les indépendants, les entreprises, les enseignes, les commerces de détails et services, indépendamment de leur envergure et de leur inscription potentielle au registre du commerce.

Les succursales, dépôts, adresses postales et locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu de leur exploitation.

Toute personne souhaitant exploiter une entreprise, un établissement ou un commerce est tenue de s'inscrire dans ce registre avant son ouverture. Cette démarche est gratuite. Le formulaire est à disposition au bureau communal ou en téléchargement sur notre site internet : https://www.eclepens.ch/entreprises-et-commerces-fr3609.html

SECURITE ROUTIERE

Bien voir et être vu : la visibilité au service de la sécurité

À la tombée de la nuit, sous la pluie ou dans le brouillard, bien voir ne suffit pas : il faut aussi être vu. Automobilistes, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et piétons sont tous concernés. Phares propres, feux allumés, vêtements clairs ou éléments réfléchissants améliorent considérablement la visibilité. Le TCS rappelle que quelques réflexes simples peuvent contribuer à des déplacements plus sûrs.



CONCOURS PHOTOS – RAPPEL

Nous souhaitons **illustrer le calendrier 2028 avec des photos de notre commune au fil des quatre saisons**. C'est pourquoi nous lançons le concours dès maintenant, afin de vous laisser le temps de capturer les plus beaux paysages de notre commune, au printemps, en été, en automne comme en hiver.

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à **tous les habitants**.
- Les photos doivent obligatoirement être en **format paysage (horizontal)**.
- Les photos peuvent représenter la commune et ses paysages à différentes périodes de l'année, maximum 2 photos par saison.
- **Date limite d'envoi : 31 août 2027.**



Comment participer ?

Envoyez vos photos jusqu'au **31 août 2027** à l'adresse suivante : **controle.habitant@eclepens.ch**
Les meilleures photos seront sélectionnées pour l'illustration du calendrier 2028.

LITIERE CHAT

Choisir la litière végétale : un petit geste pour nos chats, un grand pas pour nos décharges

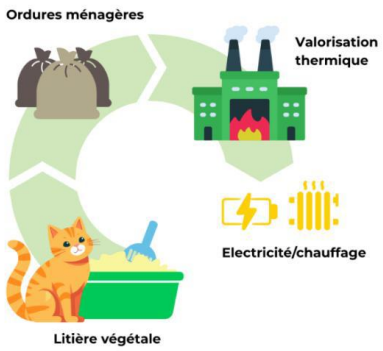

Opter pour une litière végétale (bois, maïs, paille ou papier recyclé) permet de réduire l'impact environnemental tout en offrant un bon confort au chat. Contrairement à la litière minérale, qui finit en décharge, la litière végétale se consume presque entièrement à l'incinération et permet de produire de l'énergie. Plus légère, moins poussiéreuse et efficace contre les odeurs, elle constitue une alternative intéressante.

Plus d'informations :
www.responsables.ch/astuces/choisir-la-litiere-vegetale/

Nous vous rappelons que la litière pour chat est à éliminer dans les sacs pour les ordures ménagères.

HARMONISATION DES AMENDES POUR LITTERING

Depuis le 1er août 2026, les amendes pour abandon de déchets sur la voie publique sont harmonisées dans toute la Suisse. Leur montant dépend de la quantité de déchets abandonnés :

- **CHF 80.–** pour un déchet individuel (mégot, emballage, canette, bouteille, etc.) ;
- **CHF 100.–** pour plusieurs petits déchets, jusqu'à 17 litres ;
- **CHF 150.–** pour 17 à 35 litres ;
- **CHF 250.–** pour plus de 35 litres, jusqu'à 110 litres.

Cette réglementation repose sur le principe du « pollueur-payeur » et concerne également les jeunes dès 16 ans révolus.

La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Utilisons les poubelles et les installations prévues à cet effet afin de préserver notre environnement et de maintenir nos espaces publics propres.

90 ANS – M. JEAN-CLAUDE BERGER

Le 9 novembre dernier, Jean-Claude Berger a célébré ses 90 ans. Enfant d'Éclépens et deuxième d'une fratrie de quatre enfants (Jeanne, Marlène et Anne-Lise), il est né dans la maison familiale, à la rue du Moulin, où il réside encore aujourd'hui avec sa compagne, Odile Bonzon.

Après un apprentissage de jardinier-horticulteur, il rejoint les PTT, où il suit une formation avant de devenir buraliste postal dans son village en 1963. Il aménage alors la maison de ses parents pour y installer le bureau de poste, comme cela était prévu à l'époque. Il exercera cette fonction jusqu'à sa retraite en 1999, après le transfert de la poste dans le bâtiment communal.

En 1961, il épouse Odette. Deux filles, Lyseline et Sandrine, viennent agrandir la famille. Le décès d'Odette en 1992, alors qu'ils travaillaient ensemble à la poste, marque une période particulièrement difficile. En 2017, il perd également sa fille Lyseline, emportée par la maladie.

Aujourd'hui, la maison familiale est divisée en deux appartements. Sandrine y a fondé sa famille avec Cyril. En 2011, l'arrivée de Kawin vient agrandir la famille pour le plus grand bonheur de Jean-Claude, devenu un grand-papa très fier.

Très attaché à la vie villageoise, Jean-Claude s'est engagé comme conseiller général, puis conseiller communal. Il a également fait partie de la société de tir et de la société de chant La Concorde. Membre fondateur de la Granec, il y participe encore avec beaucoup de plaisir. Il apprécie aussi son rendez-vous quotidien autour d'un café à l'Auberge.

Toujours en excellente forme, Jean-Claude fait bien des envieux par sa vitalité. À la belle saison, il consacre volontiers du temps à son jardin, qu'il soigne avec beaucoup d'attention.

Le 16 novembre, les autorités communales ont tenu à célébrer ce bel anniversaire en partageant un repas avec Jean-Claude et ses proches.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux et lui souhaitons encore de belles années entouré de ceux qui lui sont chers !





Votre enfant réfléchit à son avenir ?

Après l'école obligatoire, plusieurs chemins sont possibles.
Parmi eux, l'apprentissage est une voie de formation de qualité qui permet aux jeunes d'apprendre un métier et de faire leurs premiers pas dans le monde professionnel.

→ **En Suisse, près de deux jeunes sur trois choisissent cette voie et s'y épanouissent.**

L'apprentissage en bref



Chaque apprentissage combine :

- → une formation pratique en entreprise
- → des cours à l'école professionnelle
- → des cours interentreprises pour compléter les compétences

Deux types de formations existent :

CFC

- → Certificat fédéral de capacité
- → 3 ou 4 ans selon le métier

AFP

- → Attestation fédérale de formation professionnelle
- → 2 ans





Pour aller plus loin

monapprentissage.ch

FENETRES DE L'AVENT

Mardi 1er décembre Fam. Pescatore La Venoge 8A	**Dimanche 13 décembre** Braisaz-Latille Sous la Roche 13 Accueil dès 17h
Mercredi 2 décembre Hanno SA Rue du Village 36	**Lundi 14 décembre**
Jeudi 3 décembre	**Mardi 15 décembre** Fam. Guignard Sous la roche 17 Accueil dès 17h30
Vendredi 4 décembre Fam. Fernandes Rue du village 24	**Mercredi 16 décembre** JR Facili-tout Sàrl Rue du village 36
Samedi 5 décembre Caveau du Château d'Eclépens Noël au caveau 10h-15h	**Jeudi 17 décembre** Pierre-Edouard Monnier & Florence Deutsch Rue du Moulin 9 Accueil dès 18h30
Dimanche 6 décembre Fam. Garcia Rapille-Dessus 10	**Vendredi 18 décembre** Fam. Chevalley Route de Lussery 2a
Lundi 7 décembre Fam. Burnens La Venoge 10c	**Samedi 19 décembre** Magasin Volg Café-croissant de 8h à 10h
Mardi 8 décembre Commune Eclépens Accueil dès 17h	**Dimanche 20 décembre**
Mercredi 9 décembre KAESER Corinne et Jean-Francois Rue du Moulin 21 Accueil dès 17h30	**Lundi 21 décembre** Salle communale derrière l'Auberge. Thé chaud lors de la chantée de Noël dès 18h
Jeudi 10 décembre Fam. Depraz Rue du village 9	**Mardi 22 décembre** Collège d'Eclépens
Vendredi 11 décembre CND Beauty Rue du Village 5 Accueil dès 18h30	**Mercredi 23 décembre**
Samedi 12 décembre Fam. Duc, Saugy, Brunod et Morand Rue du Village 22a Accueil dès 18h	**Jeudi 24 décembre**

CONTACT VOIRIE - INFORMATION IMPORTANTE

Nous vous prions de bien vouloir utiliser le numéro de téléphone portable de la voirie durant les horaires de travail suivants :

- **Du lundi au jeudi :** de 7h à 12h et de 13h à 16h30.
- **Le vendredi :** de 7h à 12h et de 13h à 15h30.



<u>En dehors de ces horaires, ce numéro est réservé exclusivement aux situations d'urgence</u>.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE GONDOUX-DESSUS ET DE LA RAPILLE-DESSUS

Suite à la découverte de réseaux non répertoriés, raccordés à « l'aveugle », lors des fouilles pour la mise en place des nouveaux réseaux d'eaux usées et d'eaux claires, les travaux d'assainissement de La Rapille-Dessus, de l'étape 1, en direction de Gondoux-Dessus ne pourront pas être terminés pour la fin d'année 2026.



L'arrêt hivernal des travaux débutera le 22 décembre 2026, en laissant la chaussée circulable avec un revêtement provisoire.

La reprise des travaux en 2027 est projetée pour la mi-janvier, pour autant que la météo soit suffisamment clémente.

L'étape 2, en direction de Cinq-Sous, initialement programmée pour la mi-février, ne débutera qu'à la fin des travaux de l'étape 1, dépendamment de la météo de la mi-janvier 2027.

AGENDA :

• **Mercredi 2 décembre 2026**	**Conseil communal**
• **Samedi 5 décembre 2026**	**Téléthon – Vente de gadgets – Jeunesse Eclépens**
• **Samedi 5 décembre 2026**	**Caves ouvertes de Noël 10h-17h – Château Eclépens**
• **Dimanche 6 décembre 2026**	**Concert de l'Avent – Echo du Mauremont – Temple La Sarraz**
• **Vendredi 11 décembre 2026**	**Noël des aînés**
• **Samedi 12 décembre 2026**	**Distribution des sapins dès 10h30 -Parking Polyvalent**
• **Dimanche 10 janvier 2027**	**Loto – FC La Sarraz-Eclépens – Salle du Casino La Sarraz**
• **Dimanche 31 janvier 2027**	**Loto – FC La Sarraz-Eclépens – Grande salle Eclépens**
• **Samedi 20 février 2027**	**Repas de soutien de la Société de Jeunesse Eclépens – Grande Salle Eclépens**
• **Dimanche 21 février 2027**	**Repas de soutien l'Echo du Mauremont – Salle du Casino La Sarraz**

COMMANDE DE SAPINS DE NOËL



Afin de pouvoir organiser au mieux la distribution des sapins de Noël, qui aura lieu :

le samedi 12 décembre prochain dès 10h30
sur le parking du Polyvalent

nous vous invitons à vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous.

Une participation de CHF 10.– par sapin sera demandée (en cash). L'intégralité de cette somme sera reversée à la Fondation Théodora.

Les cornets de Noël seront distribués aux enfants à cette occasion et une verrée sera offerte afin de partager un agréable moment de convivialité.

Seules les personnes préalablement inscrites au moyen du bulletin ci-dessous auront droit à un sapin (un seul sapin par famille).

Bulletin à retourner **jusqu'au lundi 7 décembre 2026**.
Par mail : admin@eclepens.ch
Par courrier : Rue du Village 24, CP 12, 1312 Eclépens
Par téléphone : 021 866 72 12

✂----------

SAPIN DE NOËL

Nom – Prénom : ……

☐ **Je réserve un sapin à CHF 10.00 à payer uniquement en cash sur place**

Signature : ……

La Municipalité et l'ensemble du personnel communal s'associent pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

